

**PROJET DE LOI « POUR L'EFFICACITÉ
DE LA FONCTION PUBLIQUE »**

**POUR NOUS,
C'EST NON**



**POUR EN FINIR AVEC LES MORT-ES
ET LES BLESSÉ-ES AU TRAVAIL**

La CGT Ville de Paris appelle les agents à une mobilisation massive le 25 avril 2024 pour défendre la santé, la sécurité, les conditions de travail et pour contrer le nouveau projet mortifère de la Macronie, dit loi « Fonction Publique » s'inscrivant dans le prolongement de la dite « loi Travail » de 2016 et de la loi de « transformation de la Fonction publique » de 2019.

Les attaques successives de la gauche et de la droite du capital n'ont fait qu'accroître les inégalités salariales, détériorer les conditions de travail des salariés du privé comme des agents du service public, précariser toujours d'avantage l'emploi, rendre des pans entier du service public dysfonctionnels (Hôpital, Ecole, Services Sociaux, Collectivités territoriales...).

Pourtant, la crise pandémique mondiale de 2020 dite « COVID 19 » devait déclencher une réflexion globale du monde politique, sur l'ensemble des métiers dits de première ligne qui ont permis aux risques de mourir pour beaucoup d'entre eux, d'assurer la continuité du fonctionnement de notre société !

Aujourd'hui, Macron et sa clique, achève ce plan de destruction du secteur « agriculture, pêche et artisanat », du secteur « industriel » et de celui des services publics. Il voudrait ainsi, nous imposer d'entrer dans une économie de guerre, et pour cela, il a besoin de capter tous les financements possibles, qui lui permettraient de concrétiser son projet !!!

La CGT revendique :

- L'abrogation de la loi du 6 août 2019 de transformation de la Fonction publique ;
- L'abandon du projet de loi « Fonction Publique » de Guerini ;
- Le départ à la retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 années de cotisation ;
- Des mesures immédiates d'augmentation de la valeur du point d'indice à 6 euros ;
- Le rétablissement et l'évolution des CHSCT ;
- L'augmentation des effectifs et des moyens par le recrutement massif de personnels au statut, la titularisation de tous les agents publics sous contrats.

Au niveau de la Ville de Paris, la santé au travail :

En 2022 : il y a eu au moins 2484 accidents de travail, et 915 accidents de service ! C'est considérable !

La CGT revendique l'abrogation du jour de carence, qui pénalise les agents et les poussent à venir travailler en étant malade.

La CGT revendique d'augmenter la prévention : cela passe par le retour de toute la médecine préventive dans le service public. Dans toute une série de directions, le service de médecine préventive a été confié à une entreprise privée (DILT, DAC, EPPM...). D'autant que les agents ont du mal à se faire reconnaître certaines maladies professionnelles. Dans une situation où l'âge de la retraite a été repoussé, des agents sont amenés à travailler à un âge plus avancé, avec des risques accrus.

La CGT revendique le rétablissement des visites médicales tous les deux ans, et annuelles pour les métiers le nécessitant. Actuellement, des éboueurs, des plombiers, attendent 8 ans sans passer la moindre visite médicale ! Certains d'entre eux n'ont aucune formation gestes et postures.

La CGT revendique également le rétablissement de la dotation annuelle et d'office pour les chaussures de sécurité, les EPI (Équipement de Protection Individuel), etc. Actuellement, la Ville pousse à ce que les agents effectuent leur demande de renouvellement eux-mêmes, en utilisant l'IntraParis. Cela conduit à mettre en danger les agents, à travailler sans EPI, ou alors avec des EPI qui ne sont plus protecteurs.

Enfin, l'absence d'effectifs suffisants conduit à une aggravation des conditions de travail des agents, à une usure plus rapide.

Focus sur le projet Guérini

Alerte: le ministre Guérini veut remettre en cause notre statut !

Le ministre de la fonction publique a annoncé trois mesures : suppression des catégories A, B et C, rémunération individuelle et lever le tabou du licenciement. **A la Ville de Paris, nous avons des statuts particuliers, définis notamment en rapport avec les catégories A, B et C. Les supprimer c'est remettre en cause notre statut particulier ! C'est menacer les corps particuliers et les acquis qui y sont reliés (éboueurs, égoutiers, fossoyeurs, agents de maîtrise, architectes-voyers...).**

Le statut a été constitué pour protéger le fonctionnaire de la pression politique, pour garantir l'égal accès au service public.

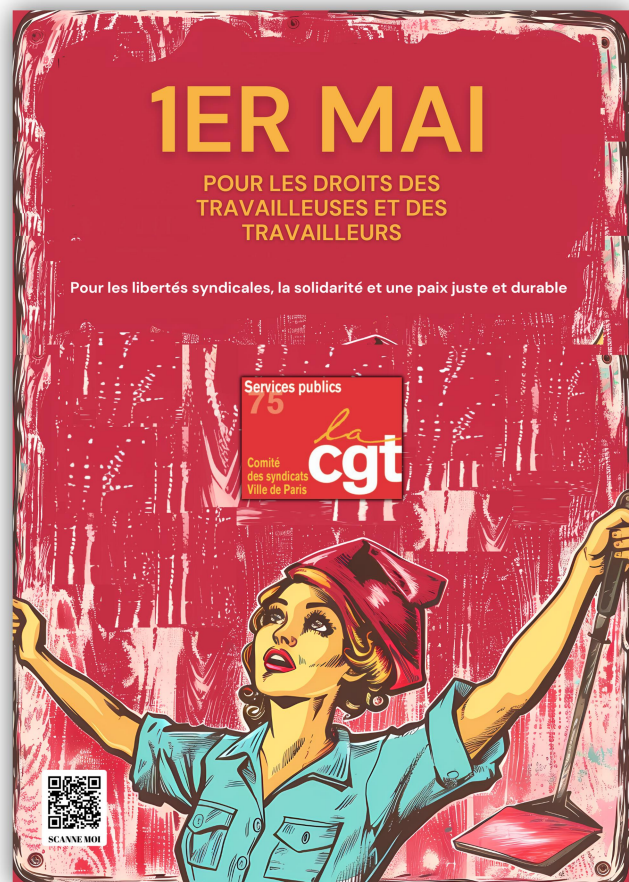
Menacer de licenciement le fonctionnaire, c'est s'attaquer au service public.

C'est aussi préparer les conditions d'un gigantesque plan social, en vue de supprimer des milliers de postes, comme c'est déjà prévu dans les lycées professionnels !

La mise en place de la rémunération individuelle, à la place du traitement indiciaire par exemple, c'est l'accentuation de la rémunération à la tête du client ! Aujourd'hui, la rémunération d'un agent connaît une augmentation au cours de sa carrière, parce qu'il existe un statut et des passages d'échelons. Demain, ce serait fini !

Le comité des syndicats CGT de la Ville de Paris se prononce pour :

- La défense du statut général des fonctionnaires et de notre statut particulier des agents de la Ville de Paris, pour la défense du service public ;
- Le maintien de la garantie de l'emploi, contre les licenciements dans la fonction publique ;
- Le maintien des catégories A, B et C ;
- Le maintien du point d'indice, d'une rémunération collective définie par le statut, contre l'instauration d'une rémunération individuelle à la tête du client ;
- Le retrait immédiat du projet Guérini ;



La CGT invite les agents à prendre connaissance de ces éléments, et à discuter collectivement de la nécessaire riposte. Elle invite également les agents à participer massivement à la manifestation du 1^{er} MAI pour nos revendications salariales dans le cadre des Jeux Olympiques : 1900 € pour tous les agents ! Et pour la défense de notre statut !

